

Le réseau de collèges à la croisée des chemins

Au collège du Moulin-de-Haut, à Percy, seuls 181 élèves sont inscrits. Ce maillage territorial est une joie pour les parents, mais pose des questions d'égalité des chances pour les élus locaux.

Reportage

Chaque jour, les couloirs du collège du Moulin-de-Haut à Percy, près de Villedieu-les-Poêles, sont traversés par 181 élèves. Alors que la sonnerie retentit, jeudi 7 décembre, tous restent à l'intérieur, dans les couloirs non chauffés, pour attendre leur bus ou leurs parents sans prendre la pluie. « Il n'y a pas de préau », explique Lucie, élève en 6^e.

Elle fait partie de l'une des huit classes du collège, où ils sont en moyenne 23 élèves. Un petit collège, donc, qui aurait pu être menacé si le Département de la Manche n'avait pas fait le choix, le 28 novembre, de ne pas fermer d'établissements pour faute d'effectif en 2024.

Un établissement, plusieurs générations

« J'étais ici, mes enfants aussi et maintenant mes petits-enfants y sont », se remémore, presque émue, Monique, une « vieille Percyaise », qui attend son petit-fils dans sa voiture. « Je suis contente que les petits établissements ne ferment pas, il faut préserver ce qu'on a. » Toute la famille vit à moins d'un kilomètre du collège. « C'est plus facile pour aller les chercher », à l'inverse des autres établissements les plus proches, qui seraient Tessy-Bocage ou Villedieu-les-Poêles. La plupart des élèves rentrent à pied ou en car scolaire.

Les enfants de Noémie prennent habituellement le bus pour rentrer chez eux, à Beslon. « S'ils n'allaient pas au collège ici, ce serait pareil, même si le trajet serait peut-être plus long. » La maman préfère pourtant qu'ils soient dans un établisse-



À l'heure de la sortie des classes, au collège de Percy, la plupart des 181 élèves filent prendre le bus pour rentrer chez eux, ou rentrent à pied.

PHOTO : OUEST-FRANCE

ment de plus petite taille, « c'est plus dans la campagne, c'est plus convivial ».

Cette proximité, c'est ce qui arrange Christophe, père de deux enfants, qui vient de récupérer son plus jeune de 8 ans à la sortie de la périscolaire et attend impatiemment son fils, en 4^e. « Que les deux établissements soient à côté, ça m'arrange pour venir les chercher », détaille-t-il. En car, ils mettraient « 1 h pour rentrer, au lieu de 15 minutes, pour eux ce serait plus fatigant ». Le petit nombre d'élèves par classe « a beaucoup d'avantages pour apprendre ».

Depuis plus d'un mois, pourtant, il

n'y a aucun professeur de technologie. « On ne trouve pas, car c'est un poste dispatché sur quatre établissements », attaque Charly Varin, maire de Percy. Sur les 18 enseignants, la plupart travaillent aussi à Tessy-Bocage, à Cerisy-la-Salle, à Villedieu-les-Poêles et jusqu'à Saint-Lô. « Où est l'égalité des chances ? » tonne l'édile.

Des collèges « à deux vitesses »

Pour lui, qui dit plus petit établissement, dit aussi baisse des moyens. « Au premier abord, tout le monde est content, mais c'est une déci-

sion cynique. » Même s'il est contre la fermeture, il considère que « cela crée des collèges à deux vitesses », alors qu'il n'y a ni chauffage dans les couloirs, ni préau.

« Chaque année, il y a 600 élèves de moins dans la Manche, donc au collège, les diminutions seront dans quatre ans », reprend-il. À Percy, pourtant, la ville est plutôt attractive. « Quand j'ai été élu, il y avait 164 élèves en primaire et 210 aujourd'hui. » Les plus gros effectifs sont en maternelle, ce qui augure des augmentations pour le collège dans les prochaines années.

Clemence DILIGENT.

« Une refonte inévitable », selon la Sgen-CFDT



Le conseil départemental a décidé de ne pas remanier le réseau des collèges. Le syndicat de l'éducation Sgen-CFDT déplore ce statu quo.

PHOTO : JOEL LE GALL / ARCHIVES OUEST-FRANCE

Richard Viaux, représentant du syndicat de l'éducation Sgen-CFDT.

« Nous avons entendu beaucoup de bruits de couloirs assez gênants ces derniers temps autour de certains collèges considérés comme fragiles. On nous parle de six établissements. Nous avons pris acte que la décision du conseil départemental est de ne rien faire et d'attendre les prochaines élections pour que d'autres arbitrent. Il est pourtant nécessaire de se pencher sur la carte des collèges dans la Manche et d'anticiper la chute démographique qui se profile. Ce manque de courage politique peut avoir des conséquences. J'espère que l'on n'en arrivera pas à fermer un collège en cours d'année comme ce fut le cas à Sourdeval en 2021. »

Avoir seulement 200 élèves dans un collège n'est vraiment pas l'idéal pour la vie scolaire. Les interactions et les projets sont forcément limités pour les jeunes. Et puis, il y a les problèmes des compléments de services pour les professeurs. Certains ont leur temps de travail réparti sur deux, voire trois collèges. Dans ces conditions, ce n'est pas simple de s'impliquer dans la vie de l'établissement. Pour autant, nous ne sommes pas favorables à la constitution de gros collèges. Une chose est certaine, la refonte sera inévitable. Cela demande de l'anticipation et une réflexion collégiale avec le Département, le personnel éducatif et les familles. »

Propos recueillis par Cyrille CALMETS.

« On ne va pas vers des fermetures imposées » de collègues

Entretien

Jean Morin, président du conseil départemental de la Manche.

Pourquoi la situation est-elle tendue pour certains collèges du département ?

L'impact démographique se fait sentir partout. Dans la Manche, le maillage territorial reste fort, avec 52 établissements publics, sur un schéma proche des 54 anciens cantons. Le budget consacré aux collèges est très important. Mais ce qu'il faut regarder de près, c'est le coût de chaque élève. Et ce n'est pas du tout le même en fonction des effectifs des établissements.

Alors faut-il fermer certains collèges ?

Toute la question de cet arbitrage, c'est qui le fait et comment le fait-on ? Un livre blanc avait été rédigé en 2018, pour consolider et faire progresser les collèges. En 2021, une démarche a été engagée pour que

les conseillers départementaux puissent s'en inspirer. En 2023, nous avons constaté que cela n'était pas le cas.

Quel travail a été mené depuis l'été ?

Il s'agissait de voir et d'échanger, pour que les élus de la majorité puissent prendre une décision au sein du groupe. En étudiant plusieurs critères, pour savoir si oui ou non on acceptait la fermeture imposée. Une douzaine d'établissements a été repérée et six collèges ont été identifiés comme étant en difficultés pour les années à venir.

Est-il vrai que plus de la moitié des conseillers de la majorité s'est exprimé pour la fermeture ?

Il s'agissait de vérifier si l'ensemble des élus de la majorité y était favorable. Pour une réforme de ce type, il faut obtenir un vote d'ensemble en séance plénière.

Si cette réforme n'est pas envisageable en l'état,

quelle est votre position ?

On ne va pas vers des fermetures imposées. D'autant que ce sujet cristallise l'inquiétude des parents. Est-ce que cela doit passer par une réorganisation et des fermetures ? Je pense qu'il faut s'appuyer sur le volontariat, notamment de la part des communes. C'est aussi aux maires et aux intercommunalités de nous donner des pistes.

Quelles peuvent être ces pistes ?

Plutôt que de fermer un collège pour en remplir un autre, ne vaut-il pas mieux en construire un nouveau à égale distance entre les deux ? Si en dessous de 80 à 100 élèves par établissement, cela devient difficile, il faut aussi se poser la question du taux d'occupation des locaux. C'est pourquoi j'ai demandé à Adèle Hommet (vice-présidente chargée des collèges) de reprendre ce dossier.

Est-ce à dire qu'il n'y aura pas de fermeture dans l'immédiat ?

Quoi qu'il arrive et si c'est bien au département de prendre la décision



Président du conseil départemental de la Manche, Jean Morin ne souhaite pas imposer de fermeture de collège dans le département, malgré la diminution du nombre des élèves.

d'une fermeture, l'État et l'Éducation nationale devront y être liés. Volontariat, échange et concertation seront les clés de la réussite.

Propos recueillis par Éric MARIE.

52 collèges pour 16 688 élèves dans le public

16 688

C'est le nombre d'élèves scolarisés dans les 52 collèges publics gérés par le département, à la rentrée 2023. L'enseignement privé compte, quant à lui, 5 785 élèves répartis dans 18 établissements.

Six

C'est le nombre de collèges qui comptent moins de 200 élèves. Le plus petit est celui d'Isigny-le-Buat, avec 115 collégiens. À la rentrée 2022, les deux tiers des collégiens du public étaient scolarisés dans un établissement de moins de 400 élèves.

Démographie

Les effectifs tendent à se stabiliser au fil du temps. « Si nous perdions 215 collégiens par an sur l'ensemble du département au cours des vingt dernières années, nous n'en perdons plus que 150 par an depuis cinq ans et moins d'une soixantaine depuis deux ans », note Jean Morin. Le président du conseil départemental estime que la Manche « profite des nouveaux arrivants, à la suite du Covid et en raison du réchauffement climatique. »

40 000 000 €

C'est le budget annuel que le département consacre aux collèges,

en matière de fonctionnement. Une somme qui recouvre le traitement des 450 agents qui travaillent dans ces cinquante-deux établissements, pour l'entretien ou la restauration, mais aussi la facture d'énergie ou le coût des travaux d'entretien des bâtiments.

La Manche en bref

Le festival Grandes Marées dévoile de nouvelles têtes d'affiche

Pascal Obispo, Francis Cabrel, Jain, Olivia Ruiz, Claudio Capéo, Dionysos... Le festival Grandes Marées réunira du beau monde, du 20 au 28 juillet 2024, à Jullouville. Mercredi 13 décembre, l'organisation a annoncé une nouvelle vague d'artistes, venant enrichir sa programmation.

Martin Solveig, Cali, Charlotte Cardin et Yamè monteront également sur la scène de ce rendez-vous estival du Granvillais, qui a attiré l'an dernier 23 000 personnes. Les festivaliers ne sont pas encore au bout de leurs surprises, d'autres noms doivent être dévoilés. L'équipe organisatrice promet « une édition riche et ambitieuse, composée d'artistes de grande renommée et de découvertes de talents ».



Charlotte Cardin, chanteuse québécoise, montera sur la scène de Jullouville le mercredi 24 juillet 2024.

PHOTO : OUEST-FRANCE

À la clinique du Centre-Manche de Saint-Lô, les salaires ont été versés

C'est avec du retard que les salariés de la clinique du Centre-Manche, à Saint-Lô, ont reçu leur rémunération du mois de novembre, mardi 12 décembre.

La veille, les personnels du bloc opération avaient décidé de débrayer, pour recevoir ce paiement et montrer leur crainte que la situation ne se reproduise au mois de décem-

bre. Pour rappel, l'établissement, géré par le groupe Avec, a été placé en redressement judiciaire le 1^{er} décembre.

Donnez un nouveau souffle à votre avenir, AVEC LE GRETA CÔTES NORMANDES

Envie de changer de voie ?
Remise en question de votre parcours ?
Pour un nouvel élan dans votre carrière,
PENSEZ À LA RECONVERSION PROFESSIONNELLE !

<https://greta.ac-normandie.fr/>

CONTACT

GRETA CÔTES NORMANDES
02.33.05.62.39 · greta-cotes-normandes@ac-normandie.fr